

Plan stratégique 2011-2012-2013

1. Présentation de l'Intercommunale

- A. Services organisés par l'Intercommunale
- B. Publics et population sous tutelle
- C. Organes de gestion
- D. Personnel de l'Intercommunale

2. Objectifs généraux du plan stratégique

- A. Améliorer la visibilité
- B. Améliorer la qualité du service
- C. Favoriser l'adhésion au concept de Promotion Santé
- D. Améliorer la communication interne

3. Objectifs opérationnels du plan stratégique

3.1. Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (SPSE)

- A. Les bilans de santé individuels
- B. Les vaccinations
- C. La mise en place de programmes de promotion de la santé et la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé
- D. Organisation de « points santé » pour le supérieur hors université
- E. La prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles
- F. Etablissement d'un recueil standardisé des données sanitaires

3.2. Laboratoire d'effort

3.3. Espace documentation santé

3.4. Cellule Projets

4. Bilans des actions et perspectives

1. Présentation de l'Intercommunale

A. Services organisés par l'Intercommunale

Service de Promotion de la Santé à l'Ecole

Cellule projets

Espace documentation santé

Laboratoire d'effort

- pour les enfants des écoles
- pour les sportifs

Services autonomes

- Planning Familial
- Consultations O.N.E.
- Service de Médecine du travail
- Collecte de sang (Croix-Rouge)

B. Publics et population sous tutelle

L'Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland est constituée de l'association des communes suivantes :

- Boussu
- Dour
- Honnelles
- Quiévrain
- Saint-Ghislain

➤ Service promotion de la santé à l'école

Vingt-deux établissements scolaires communaux et provinciaux situés sur notre territoire sont conventionnés avec notre service PSE.

Pour nos cinquante implantations scolaires, le nombre d'élèves sous notre tutelle au 15 janvier 2010 s'élevait à 6495 élèves.

➤ Laboratoire d'effort

Pour tous, en individuel ou en club...

Le Centre évalue les capacités physiques de l'individu en vue d'adapter son entraînement. Pour les clubs, une évaluation globale de la condition physique de l'équipe en vue d'adapter les entraînements peut être réalisée.

➤ Espace documentation santé

L'espace documentation santé est accessible aux travailleurs sociaux, enseignants, professionnels de la santé, animateurs socio-culturel, membres d'associations, étudiants ainsi qu' à tous les relais du secteur de l'éducation et de la promotion à la santé qui souhaitent bénéficier d'un soutien pour mettre en place un projet.

➤ Cellule projets

Des projets de promotion à la santé et des supports pédagogiques à la mise en place de projets sont réalisés au bénéfice de nos communes affiliées.

C. Organes de gestion

Composition de l'Assemblée Générale 2011 de l'Intercommunale Harmegnies-Rolland

BOUSSU:

Madame Giovanna CORDA
Madame Simone FREDERICK
Madame Viviane GILMANT
Monsieur Nicolas BASTIEN
Madame Lise DUBOIS

DOUR:

Madame Nancy Soyeur
Madame Marcelle WATTIER
Madame Isabelle ABRASSART
Monsieur Yvon BROGNIEZ

HONNELLES:

Monsieur Bernard PAGET
Madame Chantal LECOMPT
Monsieur Patrick DESCAMPS
Madame Pascale HOMERIN
Monsieur Yves POTVIN

QUIEVRAIN:

Madame Séverine VANDEN BERGHE
Monsieur Salvatore MIRAGLIA
Monsieur Jean-Michel DIEU
Madame Diana HOCHART
Monsieur Pierre TROMONT

SAINT-GHISLAIN :

Monsieur Fabrice FOURMANOIT, Président
Madame Séverine DEMAREZ
Monsieur Philippe DUHAUT
Monsieur Hugues BRUNIN
Madame Marie-Hélène LECLERCQ

Composition du Conseil d'administration

- Monsieur Nicolas BASTIEN
- Madame Claudine COOLSAET
- Monsieur Karl DELSARTE
- Monsieur Patrick DESCAMPS
- Monsieur Fabrice FOURMANOIT
- Madame Giovanna CORDA
- Madame Pascale HOMERIN
- Monsieur Salvatore MIRAGLIA
- Madame Séverine VANDEN BERGHE

Composition du Comité de gestion

- Monsieur Fabrice FOURMANOIT : Président
- Madame Claudine COOLSAET : Vice-Présidente
- Monsieur Patrick DESCAMPS : Vice-Président
- Madame Giovanna CORDA : Vice-Présidente
- Madame Séverine VANDEN BERGHE : Vice-Présidente

D. Personnel de l'Intercommunale

Direction administrative

Madame Louissette HUART

Direction médicale

Docteur Philippe LOUVRIER

Médecins

Docteur Giuseppe CARAVELLA - Médecin PSE

Docteur Bruno VAN DE VORST - Médecin Laboratoire d'effort

Infirmières

Madame Joëlle WILQUIN

Madame Karine HANOTTE

Adjoint de projets

Monsieur Marcello CODA

Secrétariat

Madame Françoise GOSSET

2. Objectifs généraux du plan stratégique

Cette rubrique reprend en grande partie les objectifs que nous nous étions fixés en 2008, lors de notre précédent plan stratégique.

Pour les trois années à venir, nos objectifs généraux resteront sensiblement les mêmes. Ils porteront principalement sur l'organisation de notre travail et la promotion de nos services.

Certains de ces objectifs sont directement liés aux missions du Service PSE et donc rendus obligatoires par notre décret. Les autres, qui relèvent plus de pratiques liées au bon fonctionnement du service et à sa promotion seront remis à l'ordre du jour.

Sous l'éclairage des évaluations annuelles, les objectifs opérationnels des trois années à venir ont été réactualisés et adaptés en fonction des résultats obtenus.

A. Améliorer la visibilité du service

- Par des publications

L'ensemble de nos missions, l'aide individuelle et collective que nous pouvons apporter à nos populations scolaires, fera comme chaque année l'objet d'une information. Des brochures seront distribuées en début d'année scolaire dans chacune de nos écoles. Des affiches identifiant notre service PSE leur seront également remises.

Cette même publicité sera organisée pour tous les autres services de l'Intercommunale : Laboratoire d'effort, Espace documentation santé,...

- Par notre site Internet

Le site de l'Intercommunale modernisé et rendu plus accessible permettra la mise en ligne d'informations concernant le Service PSE, l'Espace documentation santé ainsi que tous les autres services de l'Intercommunale. Il constituera pour les années à venir un véritable outil de communication avec nos écoles. Celles-ci pourront ainsi s'informer sur nos services et nos missions mais aussi consulter toutes les dispositions légales concernant les bilans de santé, les maladies transmissibles,..... Tous les documents relatifs au Service PSE seront téléchargeables.

Il constituera également un instrument de sensibilisation de nos écoles à la promotion de la santé. Le site sera alimenté de toutes nos nouvelles publications. Régulièrement, via l'adresse mail des directions, une newsanté leur sera adressée.

Le site présentera également toutes les autres activités de l'Intercommunale, son Espace documentation santé, son service de médecine sportive et les services annexes.

- Par notre travail en réseau

Avec les autres services de promotion de la santé

Notre Service PSE participe aux réseaux des Services PSE et des centres vigies organisés par l'Observatoire de la Santé. La mise en réseau des Services PSE nous permet de collaborer à différentes réalisations : le carnet de bord des jeunes en Hainaut, la réalisation d'une nouvelle pyramide de l'alimentation, création de sets de table,...

Cette collaboration sera prolongée encore pour ces trois années à venir.

Avec nos communes

A plusieurs reprises, notre Intercommunale a organisé de nombreux projets santé au profit de nos communes. Sur le thème de l'alimentation, nous avons réalisé le projet « Tartine Maligne » sur nos cinq communes affiliées, dernièrement, « Mon quartier atout cœur » a été développé sur la commune de Boussu. Ce travail de « recherche-action », nous a fait sortir de nos murs et développer de nombreuses collaborations avec d'autres services communaux.

Cette démarche de travail de collaboration sera continuée et pourra se concrétiser au travers de conventions de partenariats. Les Plans de Cohésion Sociale de Saint-Ghislain et Boussu ont déjà été approchés dans ce sens.

B. Améliorer la qualité du service

L'ensemble de nos actions visent la qualité du service offert par notre PSE aux écoles et population sous tutelle. Une attention particulière sera portée à l'accueil au sein du service lui-même, et à l'exploitation du temps et du lieu d'attente à la visite médicale.

La formation du personnel sera encore privilégiée tout au long de cette période. L'objectif d'amélioration des compétences du personnel s'appuiera sur différentes formations concernant des thématiques diverses de santé. Certains aspects méthodologiques seront renforcés et notamment le volet évaluation.

Les données relatives à la visite médicale sont entièrement informatisées depuis l'année passée. Passé le stade de la maîtrise de cet outil informatique, nous allons mettre tout en œuvre pour exploiter cette masse d'informations et mettre en évidence certains indicateurs de santé (obésité, caries, suivi des examens médicaux,...)

C. Favoriser l'adhésion au concept de « Promotion Santé »

Le concept de promotion de la santé s'appuie sur une définition proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S. Ottawa, 1986).

« La santé : la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut, d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie ; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire : elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être ».

La santé est une ressource majeure pour le développement social, économique et individuel et participe pour une part importante à la qualité de la vie.

A ce titre, l'environnement scolaire y contribue également.

L'objectif sera de continuer à favoriser l'intégration dans nos écoles d'une démarche de promotion de la santé.

Nous proposerons à chaque école l'organisation de "commissions santé". Après l'analyse de ses pratiques en matière d'alimentation, d'activité physique,... l'école pourra organiser son projet santé en faisant correspondre ses besoins aux ressources dont elle dispose.

Concrètement l'objectif vers lequel nous tendrons progressivement est de sensibiliser toutes les écoles à l'installation et à la mise en activité de ces cellules santé.

Bien que le principe de mise en projet d'une école relève de son initiative, nous restons convaincus que nous pouvons jouer un rôle d'incitant dans leur démarche.

Notre service continuera donc à proposer ponctuellement des conférences thématiques sur des sujets en lien avec leurs actualités ou préoccupations.

D. Améliorer la communication interne

L'organisation actuelle du travail est telle que chaque école est prise en charge par un médecin et une infirmière bien spécifique.

Nous nous trouvons donc actuellement face à un découpage du travail de la promotion de la santé par équipe et par école.

Cette pratique nous éloigne parfois d'une démarche de promotion de la santé en terme de partage d'informations et prive parfois les autres personnels d'informations, d'expériences et de ressources utiles.

Face à ce constat, depuis plusieurs années déjà, des réunions régulières sont organisées pour assurer :

- Le suivi médical et social
- Le suivi de projet, la préparation des journées à thème
- Des réunions de travail pour renforcer la gestion de certaines situations

3. Objectifs opérationnels du plan stratégique

3.1. Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (SPSE)

A. Les bilans de santé individuels

En plus des bilans de santé obligatoires, et selon nécessité, des bilans de santé supplémentaires spécifiques peuvent être réalisés par le médecin responsable du service.

Des bilans doivent également être organisés pour les primo-arrivants lorsque ceux-ci ne sont pas inscrits dans l'année où le bilan obligatoire complet est réalisé.

Après une première étape de collecte et d'encodage de toute ces données médicales, la santé de notre population scolaire sera analysée au travers d'indicateurs de santé : la surcharge pondérale, la carie dentaire, suivi des bilans de santé

- L' Obésité :

Quel sera le rôle notre service PSE ?

- Dépistage individuel de l'obésité chez les enfants.

Notre service PSE rencontre les enfants à plusieurs reprises durant leur scolarité. Les infirmières pèsent et mesurent l'enfant ce qui permet d'établir une courbe de croissance et de calculer le BMI et de les sensibiliser aux éventuels problèmes rencontrés.

Leur courbe leur sera remise en même temps que les conclusions de l'examen médical ainsi que la brochure « Les motivés.be »

- Renforcer notre partenariat avec les parents.

L'action des services PSE consiste au travers des examens de santé périodiques à assurer le suivi de ceux-ci et le cas échéant à rencontrer les familles.

L'information, l'écoute et les conseils aux parents restent des leviers importants face à ce problème.

Pour les cas plus sévères d'obésité, le service PSE réfèrera les enfants aux médecins généralistes, pédiatres ou à un centre de prise en charge. Le partenariat entre les services PSE et le secteur curatif sera renforcé.

- Organiser d'actions spécifiques
 - Examens sportifs financés par les communes affiliées au Centre
 - Remise d'un certificat de non contre indication au sport
 - Sensibilisation des 4èmes années primaires. Projection dans la salle d'attente avec projection du DVD « Jouer, s'amuser, sans tricher c'est ... gagner »
 - Distribution de brochures d'information sur le sport

- La carie dentaire :

Quel sera le rôle notre service PSE ?

- Dépistage des caries dentaires et suivi
- Participation au projet « sourire pour tous »
Le réseau des Centres de santé scolaires vigies auquel nous participons depuis de nombreuses années organise la collaboration entre les Centres de santé scolaires du Hainaut et l'Observatoire de la Santé du Hainaut. L'année scolaire prochaine, nous participerons à la diffusion d'une enquête concernant la santé bucco-dentaire des jeunes du Hainaut.
- Distribution d'informations sous forme de brochure aux parents dans l'enveloppe avec les résultats de la visite médicale. Lors de la visite médicale, un document est glissé avec les résultats du bilan, invitant les parents à consulter régulièrement le dentiste et en rappelant la gratuité des soins dentaires jusque l'âge de 18 ans
- Diffusion aux élèves de 3^{ème} maternelle d'un DVD dans la salle d'attente lors de la visite médicale sur le brossage des dents
- Mise à disposition aux écoles de la mallette « sourire pour tous »
- Remise d'une brosse à dents aux classes ayant participé à l'animation

- Le test visuel

Quel sera le rôle notre service PSE

Notre rôle préventif dans ce domaine est d'autant plus important que la plupart des enfants ne remarquent pas spontanément la diminution de leur acuité visuelle.

Un développement visuel anormal peut exercer une influence défavorable sur le développement psychomoteur et sur les premiers stades d'apprentissage scolaire.

Comme pour les années précédentes, nous remettons dans l'enveloppe de chaque enfant, avec les résultats de bilans, une brochure insistant sur l'importance des suivis visuels des enfants présentant une anomalie. Grâce au programme informatique qui sera actualisé, nous pourrons suivre au plus près le suivi des dépistages réalisés.

- Le test urinaire

Les habitudes de miction se prennent dès le plus jeune âge.

Pourtant, lors de l'entrée à l'école, il arrive souvent que les problèmes se posent : pour différentes raisons, les enfants se retiennent d'aller aux toilettes avec des conséquences qui peuvent être importantes allant des troubles urinaires aux infections.

Quel sera le rôle notre service PSE

- A l'occasion des visites d'inspection des locaux, qui font partie des missions obligatoires de notre service PSE, nous accorderons une importance toute particulière aux toilettes des écoles. Les situations nécessitant une amélioration tant au niveau du nombre, que de l'hygiène et l'entretien des toilettes feront l'objet d'un signalement au pouvoir organisateur des écoles
- Distribution dans les écoles d'affiches concernant l'hygiène des mains. Ces affiches ont été créées à la suite d'une enquête réalisées sur l'hygiène des toilettes dans nos écoles.
- Pour faire suite à l'enquête réalisée 2008 sur l'hygiène des toilettes et des réfectoires scolaires, nous nous proposons de questionner à nouveau nos écoles sur ce sujet .
- Diffusion du jeu « Le petit coin »

- Suivi des anomalies dépistées

Actuellement, nos statistiques font apparaître que plus de 60% des anomalies signalées n'ont pas donné lieu à un suivi médical.

Notre analyse s'est portée sur le "non-suivi" des anomalies détectées et a essayé d'identifier pourquoi ce suivi n'était-il pas effectué ?

Dans notre pratique de terrain, nous sommes amenés à constater que

- Dans certains cas, les familles ont bien pris contact avec un spécialiste ou leur médecin traitant, mais elles n'ont pas informé le service PSE (d'où l'importance de nos deux rappels envoyés aux parents si nous ne recevons pas de suivi).
- Soit les parents estiment qu'un suivi n'était pas nécessaire (parce qu'ils ne percevaient pas le besoin ou ne faisaient pas confiance au diagnostic du service PSE).
- Soit ils sont conscients de la nécessité du suivi mais ne savent pas où s'adresser, ont des priorités plus urgentes ou rencontrent des problèmes d'accès aux services (horaire, éloignement).

Quel sera le rôle notre service PSE ?

- Renforcer notre rôle en tant que service ressource, pour informer les familles, pour les orienter.
- Insister auprès des parents par un courrier de rappel du suivi à réaliser
- Rappeler aux parents l'existence de boîtes aux lettres dans les écoles . Celles-ci placées l'année passée dans 5 écoles pilotes devaient améliorer les retours des suivis médicaux. Nous procéderons cette année à l'évaluation du projet et renforcerons notre action.
- Améliorer la communication « école, parents, service PSE ». par une plus grande présence de notre service dans l'école.

B. Les Vaccinations

Nos statistiques internes nous indiquent que le pourcentage de vaccination Hépatite B et rappel RRO 12 ans augmente chaque année. Le taux de vaccination réalisée par les médecins de notre Centre a pratiquement doublé, ce qui prouve la confiance dans notre service et l'intérêt des parents pour cette pratique.

Ces données ne peuvent toutefois être considérées comme l'état vaccinal des enfants de nos communes. En effet, nous avons une grande partie de données non fournies par les médecins traitants et les familles. Une meilleure collaboration serait à envisager.

Quel sera le rôle notre service PSE ?

- Distribution de vignettes pour que les parents puissent bénéficier de la gratuité des vaccins. (DiTePerPolio à 6ans et HépB RRO à 12 ans)
- Améliorer la procédure de collecte des informations lors de la visite médicale (présentation de la carte de vaccination ou du carnet ONE). Par exemple en installant une boîte aux lettres dans chacune de nos écoles, afin de faciliter, motiver les parents à nous fournir les dates de vaccinations réalisées chez leur médecin de famille.
- Améliorer la transmission d'information entre le médecin scolaire et le médecin traitant.
- Augmenter la couverture vaccinale chez les enfants en âge scolaire. En Sensibilisant, en début d'année scolaire les parents mais aussi l'école sur l'importance de cette mission
- Suivant l'objectif défini par l'OMS visant l'éradication de la rougeole et de la rubéole en 2010, nos médecins proposeront le rappel de la vaccination RRO ou la vaccination complète (2 doses)

En ce qui concerne les étudiants de l'enseignement secondaire et les élèves du supérieur hors universités

- Notre service PSE, lors de la visite médicale, informera les élèves et leurs parents sur l'intérêt de se faire vacciner, ne pas oublier les rappels en temps voulu. Une brochure leur sera remise à cet effet.
- Lors de la visite médicale, une séance d'éducation à la santé sera organisée sur le thème de la vaccination contre les infections à HPV (prévention du cancer du col de l'utérus) Une brochure d'information sur le vaccin et ses modalités de remboursement leur sera remise.
- Les médecins de notre Centre vaccineront, pour le rappel DiTe de 14-16 ans et RRO, les enfants pour lesquels les parents ont donné leur accord.

C. La mise en place de programmes de promotion de la santé et la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé

La promotion de la santé se donne comme ambition de travailler sur les facteurs déterminants de la santé; biologiques, sociaux, culturels et environnementaux en développant des stratégies qui touchent tant les comportements individuels que collectifs.

La conception, l'élaboration et la mise en place de ce projet de promotion se sont attachées aux liens, à la relation entre "Santé" et "Ecole".

Lieu de vie incontournable pour nos jeunes en âge scolaire, quelle place occupe l'école dans la construction de leur santé ?

Préoccupés par cette problématique, nous nous sommes attachés à réfléchir à la dynamique que nous pourrions mettre en place pour développer une relation positive entre la "santé" et "école" .

Partant du fait que l'école, comprise dans le sens de collectivité d'élèves et d'enseignants partageant un même milieu de vie, est la plus à même d'identifier sa réalité que ne le sont des personnes extérieures à l'institution, nous nous proposons d'ouvrir dans chaque établissement scolaire un espace de réflexion et de concertation sur l'approche globale de la promotion de la santé dans l'école.

➤ Commissions santé

Le but du projet vise la mise en place, sur une base volontariste, d'un dispositif participatif, ici nommé "commission santé" qui permettra l'émergence dans chaque

structure locale (écoles) d'une réflexion concertée sur le "statut santé" de l'école et ses déterminants de santé (alimentation , pratique de l'activité sportive,...).

Ce projet veillera à articuler les besoins et les ressources disponibles propres à chaque école et permettra la construction adaptée de thématiques en lien avec la promotion de la santé des jeunes et d'un environnement favorable à l'école.

Rôle du service PSE

Notre projet vise à la mise en place dans chaque école d'un organe permanent et communautaire chargé de recueillir les préoccupations de tous et de dégager les priorités de l'école en matière de santé. L'objectif du projet est, sur une base volontariste, la mise en place d'un dispositif participatif, ici nommé "commission santé" qui suscitera l'émergence dans chaque structure locale (école) d'une réflexion concertée sur le "statut santé" de l'école. Ce processus permettra d'organiser des actions pertinentes par rapport à la réalité du terrain en créant un lieu permanent de concertation en matière de santé impliquant les acteurs concernés.

La contribution de la communauté scolaire nous semble essentielle car plus à même d'appréhender les difficultés et les ressources mobilisables pour améliorer le bien être de tous et la qualité de la vie dans l'école.

➤ Activités dans la salle d'attente

Le plan stratégique précédent avait mis en évidence la dimension de l'accueil au sein du service lui-même et l'exploitation du temps d'attente lors de la visite médicale.

Des minis projets ont émergé de cette réflexion visant à une meilleure exploitation du lieu mais également du temps passé dans ce local.

L'évaluation des contraintes (principalement évoquées en temps) et des moyens à notre disposition (l' espace-doc) nous permettra de proposer la diffusion de supports audiovisuels sur différentes thématiques de santé.

Lieu de stage pour les élèves de 2^e année de l'école Condorcet, Les élèves réalisent chaque semaine des activités variées d'éducation à la santé.

Régulièrement, des élèves de troisième année réalisent dans nos services leur travail de fin d'année en éducation à la santé (pédiculose, alimentation, préparation à la visite médicale,...)

Rôle du service PSE

- Exploitation du livret "je vais à la visite médicale" expliquant le déroulement de la visite médicale aux enfants. Ce photo langage est exposé en permanence dans la

salle d'attente (affiche,...). Le livret sera remis aux enseignants pour préparer les plus jeunes à la visite médicale.

- Adapter l'outil exploité à la visite médicale en fonction de l'âge des élèves :
 - 1^{ère} maternelles : l'éveil des sens
 - 3^{ème} maternelles : Hygiène dentaire
 - DVD « sourire pour tous »
 - Remise de brosses à dents.
 - 2^{ème} primaire : Jeu de l'oie extrait de l'outil hygiène du service PSE de la province de Liège avec la possibilité pour l'enseignant de reprendre l'outil et de l'exploiter dans sa classe
 - 4^{ème} primaire : lutte contre la sédentarité, diffusion du DVD « Jouer, s'amuser, sans tricher, c'est gagner »
 - 6^{ème} primaire : en collaboration avec le centre de planning Léa Lor, sensibilisation sur le développement pubertaire.
 - secondaire : En collaboration avec la mutualité socialiste du Borinage (information en classe et pendant la visite médicale : apprendre à se connaître, Décibels et gros boucan, Super size me, Câlin malin, Violence dans le couple)
 - supérieur non universitaire : présentation du planning familial et de différents services sociaux extérieurs des environs (Infor jeunes).
Information sur la vaccination contre les infections à HPV (prévention du cancer du col de l'utérus).

D. Organisation de point santé pour le supérieur hors universités

Depuis plusieurs années, en réponse aux exigences du décret, une permanence du personnel médical ou paramédical du Centre a été organisée 2 fois par mois dans leur école (HEPMBC).

Malgré la sensibilisation des élèves au projet (affiche réalisée par les étudiants de la section artistique, des brochures réalisées par le Centre, des rappels avant chaque point santé par l'éducatrice), les points santé n'ont rencontré aucun succès.

Rôle du service PSE

- Adapter l'information aux besoins de nos étudiants
- Organiser des conférences sur des thèmes choisis par les élèves
- Distribuer les brochures réalisées par le service PSE développant le rôle de soutien et de conseils que peut apporter notre service dans certaines situations. Par exemple en cas de problèmes comme le stress, boulimie, angoisse, contraception, assuétudes,..... Le personnel médical et para médical restent disponibles en cas de demande.

- Organiser un partenariat avec le Centre Sportif Local Intégré de la Ville de Saint-Ghislain afin de proposer aux jeunes des activités sportives

E. la prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles

- Afin de répondre de la manière la plus efficace possible aux éventuelles situations d'urgence sanitaire, le Service PSE dispose d'un système d'intervention en dehors des heures d'ouverture du service en cas de maladies transmissibles comme la diphtérie, la méningococcie et la poliomyélite¹. Ce dispositif a été actualisé et transmis à notre tutelle.
- Soucieux d'améliorer la réponse à la problématique de la présence de poux dans les écoles, le service PSE demande aux directions des écoles d'identifier les classes nécessitant le passage des infirmières. Cette procédure nous permettant de répondre plus rapidement aux demandes des directions.

F. Etablissement d'un recueil standardisé des données sanitaires

Depuis cette année, nous entrons dans une pratique plus régulière d'encodage en ligne de nos visites médicales. Chaque année viennent s'ajouter de nouvelles tranches d'âge pour, à terme, couvrir l'entièreté de notre population scolaire.

Notre service qui a fait l'acquisition du logiciel DosMed continuera à se former à son utilisation. La bonne maîtrise de cet outil nous permettra de pouvoir retirer certaines statistiques sur nos indicateurs de santé.

3.2. Laboratoire d'effort

Pour tous, en individuel ou en club...

Le Centre réalise:

- Les bilans de santé et évalue la condition physique
- Évalue les capacités physiques de l'individu en vue d'adapter son entraînement
- Pour les clubs, une évaluation globale de la condition physique de l'équipe afin d'affiner les entraînements

En terme de santé publique il constitue un atout dans la prévention des accidents graves qui pourraient survenir lors de la pratique du sport

Le Centre dispose d'un appareillage complet :

- Un cyclo-ergomètre
- Un électrocardiogramme de repos et d'effort
- Un analyseur de lactates

L'examen comprend :

- Un interrogatoire médical et un examen général
- Un test d'effort déterminant la VO2 max, ainsi que le seuil anaérobie
- Un dosage des lactates sanguins

L'examen donne lieu également :

- à la délivrance d'un certificat de non contre-indication à la pratique sportive
- à des conseils d'hygiène sportive et d'entraînement
- à des conseils d'hygiène alimentaire

Pour les écoles...

Les enfants de nos écoles sous tutelle médicale peuvent également bénéficier de ce type d'examen.

L'examen médico-sportif, à l'origine dispensé aux élèves des écoles pratiquant le tiers temps pédagogique s'est transformé au fil des années en suivi médical des élèves pratiquant un sport ou participant aux activités sportives organisées par l'école (cross interscolaires,...).

Alors que le décret du PSE a réduit la fréquence des bilans de santé aux seules classes de 2^{er} et 6 années de l'enseignement fondamental, notre service propose aux communes de réaliser cet examen aux 4^{ème} années primaires des écoles communales avec remise aux enfants d'un certificat d'aptitude à la pratique sportive.

3.3. Espace documentation santé

L'espace documentation santé est organisé dans les locaux du Centre de Santé Harmegnies-Rolland, en collaboration avec le CLPS Mons-Soignies.

L'espace documentation santé est accessible au travailleur social, enseignant, professionnel de la santé, animateur socio-culturel, membre d'une association, étudiant, à tous les relais dans le secteur de l'éducation et de la promotion à la santé qui souhaitent bénéficier d'un soutien pour mettre en place un projet.

Nous proposons :

- Des supports d'animations
- Des folders
- Des outils pédagogiques
- Des conférences thématiques

Les différentes thématiques de santé abordées sont :

- L'alimentation
- L'activité physique
- L'hygiène
- L'enfance
- L'adolescence
- Le sommeil
- La vaccination
- Les allergies.....

La convention de service établie avec le CLPS Mons-Soignies, nous soutient dans l'organisation de conférences thématiques pour la diffusion d'informations et d'outils pédagogiques aux autres PSE, enseignants...

3.4. Cellule projets

Des projets de promotion à la santé et des supports pédagogiques à la mise en place de projets sont réalisés au bénéfice de nos communes affiliées (affiches sur la ventilation des locaux scolaires, sur l'hygiène des mains, sur la prévention des coups de chaleur,...)

4. Bilan des actions et perspectives

Objectifs généraux	Actions à réaliser	Modalités	
Visibilité du Service	Présentation des services et de leurs missions	<ul style="list-style-type: none"> • Courriers et brochures distribués aux élèves, parents et directions d'écoles. • Distribution dans nos écoles d'affiches • Travail en réseau avec <ul style="list-style-type: none"> ○ services de promotion santé ○ services communaux • Site internet, Newsanté 	
Qualité du service	Accueil à la Visite médicale Bilans de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Animation dans la salle d'attente - Attention particulière portée à l'obésité, caries,... - Information élèves, parents - Partenariat renforcé avec les parents, médecins traitant, spécialistes 	

0	<p>Vaccinations</p> <p>Maladies transmissibles</p> <p>Suivis</p> <p>Formations</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Information élèves, parents -Distributions des vignettes -Réalisation à la demande des parents des vaccins et rappels - Prophylaxie des maladies transmissibles - Procédure d'urgence - Rappels informatisés - Boîtes aux lettres dans les écoles - Thèmes de santé - Evaluation - Informatique 	
Favoriser l'adhésion à la promotion de la santé	<p>Actions de Promotion de la Santé dans nos écoles</p> <p>Actions de Promotion de la Santé dans nos communes</p> <p>Conférences thématiques</p>	<p>Implantation de Commissions santé dans toutes les écoles</p> <p>Participation aux plans de cohésion sociale</p> <p>Participation aux activités communales</p> <p>Destinées aux enseignants et autres PSE</p>	

	Site internet	Newsanté	
Communication Interne	Réunions du personnel	Coordination de nos actions	

Actions déjà réalisées et à continuer

Actions déjà réalisées mais à renforcer

Actions nouvelles à réaliser